



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District d'Alsace de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 05 octobre 2024

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 05 août 2024 au 05 septembre 2024 à minuit.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : election@alsacefoot.fr

Rappels :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6 des Statuts du District
- Conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue du Grand Est de Football, l'Assemblée Générale du District doit élire de 20 à 40 délégués appelés à représenter les clubs du District d'Alsace à l'Assemblée Générale de la Ligue
- Toute candidature doit être présentée en binôme « titulaire + suppléant »
- L'élection a lieu au scrutin pluri-nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant :
« DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME - AG ELECTIVE »